

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE EN DATE DU 30 MARS 2026

Roger DIDIER, MAIRE de la Ville de GAP,

Arrêté modifiant l'arrêté n° A2023_12_623 portant constitution du Comité Social Territorial de la Ville de Gap, de son CCAS et de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance

Roger Didier, Maire de la Ville de Gap, Président du CCAS, Président de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance,

Vu le code général de la fonction publique portant droits, obligations des fonctionnaires et des dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale notamment ses articles L112-1 et L211-1,

Vu le code général de la fonction publique portant droits, obligations des fonctionnaires et des dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale notamment ses articles L.251-5 à L.251-8,

Vu le décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,

Vu les délibérations n° 2022_03_24_6 du 24 mars 2022 du Conseil Municipal de la Ville de Gap, n° 2022_04_10 du 4 avril 2022 du Conseil d'Administration du CCAS et n° 2022_03_17_5 du 17 mars 2022 du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance fixant le nombre de sièges du collège des représentants du personnel à 6 titulaires et celui du collège des représentants de l'employeur à 6 titulaires,

Considérant que l'autorité territoriale doit désigner ses représentants suite aux élections municipales des 15 et 22 mars 2026,

ARRÊTE

Article 1 : A compter du 27 mars 2026, la composition du comité social territorial de la Ville de Gap, de son CCAS et de la Communauté d'Agglomération est modifiée comme suit :

Représentants de la collectivité

Représentants titulaires de la collectivité	Représentants suppléants de la collectivité
Monsieur Roger DIDIER	Madame Isabelle CAMBOS
Monsieur Vincent MEDILI	Monsieur Joël REYNIER
Monsieur Alexandre MOUGIN	Madame Rolande LESBROS
Monsieur Jean-Baptiste AILLAUD	Monsieur Olivier PAUCHON
Madame Christiane BAR	Madame Solène FOREST

Madame Françoise BERNERD	Monsieur Claude BOUTRON
--------------------------	-------------------------

Représentants du personnel

Représentants titulaires du personnel	Représentants suppléants du personnel
Monsieur Fernand MOUTINHO (CFDT)	Madame Catherine FLAUD (CFDT)
Monsieur Dominique MILLION (CFDT)	Monsieur Renaud BENAÏTON (CFDT)
Madame Catherine CHAUVET (CFDT)	Madame Sabine CAMPAGNOLA (CFDT)
Madame Corinne GRUIT (CGT)	Monsieur Mario BRENNIA (CGT)
Monsieur Stéphane CHARABOT (CGT)	Madame Virginie VILLETARD (CGT)
Madame Christine MEOT (CGT)	Monsieur Dominique TEREZI (CGT)

Article 2 : Monsieur le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée au Préfet des Hautes-Alpes.

FAIT et ARRÊTÉ en MAIRIE, à GAP, le 30 MARS 2026

Le Maire



Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : - 1 AVR 2026
 Publié ou notifié le : - 1 AVR 2026

Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)

Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **A2026_03_218**
 Objet : **Arrêté portant constitution du Comité Social Territorial au 27 mars 2026**
 Type de transaction : Transmission d'actes
 Date de la décision : 2026-04-01 00:00:00+02
 Nature de l'acte : Actes réglementaires
 Documents papiers complémentaires : NON
 Classification matières/sous-matières : 4.1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
 Identifiant unique : 005-210500617-20260401-A2026_03_218-AR
 URL d'archivage : Non définie
 Notification : Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-210500617-20260401-A2026_03_218-AR-1-1_0.xml	text/xml	898 o
Document principal (Acte réglementaire) Nom original : D_18644.pdf Nom métier : 99_AR-005-210500617-20260401-A2026_03_218-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	54.4 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	1 avril 2026 à 16h44min48s	Dépôt initial
En attente de transmission	1 avril 2026 à 16h44min49s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	1 avril 2026 à 16h44min50s	Transmis au MI
Acquiescement reçu	1 avril 2026 à 16h45min04s	Reçu par le MI le 2026-04-01

